

INSTRUCTIONS MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes:

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
4. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
5. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
6. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
7. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
8. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
9. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

(Voir la figure 1) : UNITÉ WG

1. Déballer avec soin la grille de protection.
2. La grille de protection fournie est fabriquée en acier roulé à froid calibre 10 et 12 protégé d'un revêtement en poudre. Elle est utilisée pour protéger l'équipement d'urgence des dommages matériels. Une variété de tailles est disponible.
3. La grille de protection ne devrait pas toucher à l'équipement d'urgence. Laisser au moins ½ po de dégagement entre le produit et la grille de protection.
4. S'assurer que le produit est installé à une hauteur suffisante pour éviter les altérations ou le sabotage.
5. Fixer simplement la grille de protection à la surface de montage à l'aide de quatre fixations de type vis (fournies par d'autres). Les vis de métal doivent être insérées à travers les boucles de métal fournies aux quatre coins de la grille de protection.
6. Votre produit sera alors protégé contre les dommages accidentels ou les abus.

Figure 1

